

Département du Bas-Rhin

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 14

---

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

---

Sous la présidence de M. MULLER  
Dominique Maire

---

Commune de SAESSOLSHEIM



---

**Conseillers présents:** FOURNIER C. /  
DOSSMANN M. / HINDENNACH G. /  
BAEHL N. / BAERMANN F. /  
DURANDOT M. / FALK E. / HEIM M. /  
HEITZ I. / KEITH H. / MULLER C. /  
RIFF D. / SCHARSCH J.

---

**Extrait du procès-verbal des  
délibérations du Conseil Municipal**

---

**Conseillers absents:** DORVAUX O. /  
(excusé)

---

Séance du 6 octobre 2014

---

Nombre de conseillers élus : 15

## **1) LECTURE POUR APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 8 SEPTEMBRE 2014 :**

Après lecture, le Conseil Municipal approuve à 13 voix pour et une abstention le procès-verbal de la réunion du 8 septembre 2014.

## **2) RESULTAT DE LA CONSULTATION DES PROPRIETAIRES :**

Monsieur HEIM présente les résultats de la consultation des propriétaires fonciers.

Les propriétaires fonciers ayant à se prononcer sur l'affectation du produit du fermage (location 2015-2024) et à décider de l'affectation de ce produit étaient au nombre de 275.

La superficie comprise dans le périmètre de chasse du ban communal est de 610ha.

En date du 1er octobre 2014, 211 propriétaires ont pris part au vote. Il en résulte que 193 propriétaires fonciers possédant au total 570,13ha se sont prononcés pour l'abandon du produit de fermage à la commune.

Attendu que, plus des 2/3 des propriétaires possédant plus des 2/3 de la superficie de la chasse communale se sont prononcés pour l'abandon du produit de la location à la commune ; ce produit sera, pour la durée du bail (du 2 février 2015 au 1er février 2024) abandonné à la commune.

Le Conseil Municipal prend acte du résultat de la consultation des propriétaires concernant l'affectation du produit du fermage.

Mme FOURNIER pose la question concernant la suite de la procédure de location.

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le locataire actuel, M. BAEHL, ne souhaite pas reconduire le bail au gré à gré mais souhaite bénéficier du droit de préemption lors de l'adjudication de la chasse.

Les formalités de l'adjudication seront abordées lors du prochain Conseil Municipal qui se tiendra le 2 novembre 2014.

### **3) CREATION DE POSTE :**

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il n'y a toujours pas de remplaçant pour le poste vacant de l'ouvrier communal s'occupant de l'espace communal (poste à temps partiel (11/35ème). Par ailleurs, la fin du contrat de travail de Mme CAULIER est échu le 6 février 2015, elle ne souhaite pas renouveler le contrat car elle fera valoir ses droits à la retraite.

M. le Maire propose donc de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial 2ème classe à temps complet à partir du 7 février 2015. Les attributions prévues du salarié consisteront à assurer le nettoyage de la mairie, de l'école, de l'église et de l'espace communal, de gérer la location de l'espace communal ainsi que le portage du courrier de la mairie aux administrés

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de créer le poste d'Adjoint Technique Territorial 2ème classe à temps complet à partir du 7 février 2015 où à une date à convenir avec le (la) candidat(e) et autorise M. le Maire à publier l'offre d'emploi au Centre de Gestion.

### **4) REFORME TERRITORIALE :**

M. le Maire informe que par lettre du 4 septembre 2013, le Ministre de l'Intérieur a demandé aux préfets de la région Alsace et de la région Lorraine d'expérimenter une méthodologie de rénovation du réseau des sous-préfectures dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle et de lui faire des propositions pour ajuster la carte des sous-préfectures d'ici au 1er janvier 2015.

Actuellement, la commune de Saessolsheim est rattachée à la Communauté de Communes de Saverne, au canton de Hochfelden, à l'arrondissement de Strasbourg Campagne et au Livre Foncier de Haguenau.

Afin de répondre à la demande du Ministre de l'Intérieur, le préfet du Bas-Rhin, propose de rattacher la commune de Saessolsheim ainsi que les communes de Friedolsheim et de Ringendorf à l'arrondissement de Saverne.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter la proposition de la préfecture du Bas-Rhin de rattacher la commune de Saessolsheim à l'arrondissement de Saverne.

### **5) VOIRIE :**

M. DOSSMANN présente le lotissement « Im Weingarten » dont la voirie appartient encore au lotisseur SMI Construction. Il est à noter que les travaux sont terminés et que la voirie doit être versée dans le domaine public.

M. le Maire demande dans un premier temps, aux membres du Conseil Municipal, de vérifier que les travaux ont été effectués de façon conforme et ensuite de délibérer. Il sera nécessaire dans un deuxième temps d'effectuer une enquête publique afin d'intégrer la voirie dans le domaine public.

Ainsi, M. DOSSMANN présente les documents d'achèvement des travaux effectués par la société SMI, les documents des travaux effectués et attestés de leur mise en conformité par le SDEA (pour le réseau de distribution d'eau potable du lotissement), par Orange (pour le réseau de communication électronique) et par le SIVOM du Rohrbach (pour les réseaux d'assainissement).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte que tous les documents figurent dans le dossier pour effectuer l'acte de rétrocession et autorise M. le Maire à signer l'acte notarié de rétrocession après s'être renseigné sur les modalités de paiement des frais de l'acte notarié.

## **6) ENVIRONNEMENT :**

### **Evacuation des pneus usagés :**

M. SCHARSCH présente au Conseil Municipal le devis proposé par la Sita Alsace pour l'évacuation des pneus usagés.

Lors de la Commission Environnement du 30 juin 2014, il a été proposé aux membres de cette commission de lancer une opération entre la commune et l'Association Foncière de Saessolsheim afin de régler la question de l'entassement irrégulier de pneus usagés à certains endroits du ban communal. Cette opération permettra d'inciter les propriétaires de pneus usagés de se débarrasser de leurs pneus tout en respectant l'environnement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, se prononce favorablement au lancement du projet d'évacuation des pneus usagés et demande toutefois à la Commission Environnement de chercher des sociétés proposant des devis plus intéressants.

### **Réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires :**

M. SCHARSCH présente la journée de réunion du 24 novembre 2014 proposée par la société FREDON. Cela permettra de connaître la charte qualité Zéro Phyto qui consiste tout d'abord à réduire l'utilisation de pesticides et à terme l'annulation de l'utilisation de produits phytosanitaires en zone d'agglomération. Il est important de souligner que cette réunion est différente de la journée de formation Certiphyto que M. René JACOB (ouvrier communal) a obligation de suivre.

Les personnes présentes à la réunion seront M. le Maire, Mme FOURNIER, M. DOSSMANN, M. BAEHL, M. BAERMANN, M. HEIM, M. SCHARSCH et M. JACOB.

M. le Maire demande à M. SCHARSCH de se renseigner plus en détails sur les modalités de déroulement de cette journée de réunion.

## **7) SECURITE INCENDIE :**

Suite à l'acceptation du Conseil Municipal du projet de M. Cédric DOSSMANN de modifier l'accès à sa cave en aménageant une partie du trottoir, M. Cédric DOSSMANN a commencé les travaux.

Il s'est avéré qu'un poteau incendie entrave la continuité des travaux. M. le Maire a sollicité l'avis du SDIS 67 pour la suppression de ce poteau incendie.

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le SDIS 67 a émis un avis favorable à la suppression du poteau n°32 rue de la Libération.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise la suppression du poteau n°32 rue de la Libération et demande à ce que les personnes concernées par cette suppression en soient informées.

## **8) DISTRIBUTEUR DE PAIN :**

M. le Maire présente « LEDISTRIBPAIN » distributeur de pain proposé par la société Distrib-ALSACE. Cela permettrait à la commune de Saessolsheim de palier en partie au manque d'une boulangerie ou d'un dépôt de pain dans la commune.

Le boulanger de Hochfelden assurerait l'approvisionnement en pain de ce distributeur.

Il est nécessaire d'avoir un emplacement visible alimenté d'un branchement électrique de 220V.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à 12 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, la mise à disposition gracieuse d'un emplacement pour ce distributeur de pain et autorise M. le Maire à signer la convention.

L'emplacement exact reste à choisir.

## **9) L'UNION SPORTIVE DE SAESSOSLHEIM :**

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la réunion avec l'USS du 15 septembre 2014. Suite à cette réunion, la commune a mis à disposition de l'USS 40 chaises, a pris en charge, les 545€ de frais de peinture et les frais de changement de la VMC, sans contrepartie demandée à l'USS.

Par courrier, l'USS sollicite la commune pour repartir sur des bases financières solides. Pour cela l'USS demande l'effacement de tout ou partie des charges (juin 2012-juin 2014) qui lui reste à payer (environ 580€ de chauffage et 1098€ d'eau).

Au vu du courrier, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, montre sa volonté de soutenir l'USS en effaçant les charges liées au chauffage et demande à l'USS de s'engager à payer la moitié des charges liées à l'eau soit 549€

Il sera également demandé à l'USS de signer une convention de location du Club House et de mettre en place une avance sur charge afin de pouvoir étaler les charges de fonctionnement dues à la Commune.

## **10) ORGANISATION DE FIN D'ANNEE :**

Mme FOURNIER informe le Conseil Municipal des prochains événements et réunions :

- 2 personnes fêteront leur 80<sup>ème</sup> anniversaire (Mme Marie BUCHY et Mme Christiane LUHMANN)
- 7/10/2014 : Don du sang
- 10/10/2014 : Accueil RAJ
- 12/10/2014 : Randonnée ACSF
- 13/10/2014 : Commission des Bâtiments concernant uniquement la Route de Saverne
- 20/10/2014 : 16h Commission Impôts
- 24/10/2014 : Après-midi récréative RAJ
- 26/10/2014 : Repas paroissial organisé par le Conseil de Fabrique
- 30/10/2014 : Réunion conseil communautaire
- 02/11/2014 : Conseil Municipal
- 09/11/2014 : Concert ASAMOS
- 15/11/2014 : Soirée Moules-frites organisée par l'USS
- 22/11/2014 : Journée de travail : décoration de Noël
- 24/11/2014 : Journée de réunion Zéro Phyto
- 29/11/2014 : Entrée dans l'Avent
- 01/12/2014 : Réunion avec les associations de Saessolsheim pour préparer le programme des fêtes 2015.

Pour copie conforme.

Fait à Saessolsheim, le 15/10/2014

Le Maire, Dominique MULLER